

## DIVIDENDES – MISE EN PAIEMENT

L'assemblée générale des actionnaires du 26 mai 2011 a décidé de distribuer un dividende brut de 2,50 euro par action donnant droit à dividende.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 15 juin 2011 contre remise du coupon nr. 23. L'action sera côté ex-coupon à partir du 10 juin 2011 (au lieu de 9 juin 2011 comme annoncé avant).

Le dividende est payable contre remise du coupon aux guichets des banques belges agréées, le service financier étant assuré par la banque BNP Paribas Fortis qui a été désignée System Paying Agent et unique agent payeur.

Le conseil d'administration

